

# PROCÈS VERBAUX



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DIXVILLE  
M.R.C. DE COATICOOK  
Le 2 août 2010

Municipalité de Dixville, une session régulière du conseil municipal est tenue le 2 août 2010 à 19h30 au bureau municipal sis au 251 chemin Parker à Dixville, sont présents les conseiller(e)s Tommy Lacoste, Martin Saindon, Pierre Paquette, Jean-Pierre Lessard, Mario Tremblay et Françoise Bouchard, formant quorum sous la présidence du Maire Réal Ouimette.

Mary Brus, Directrice générale et Secrétaire-trésorière et Pierre Paquette, inspecteur municipal sont également présents.

## 1.0 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée est ouverte à 19h35 par M. le Maire, Réal Ouimette.

## 2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que distribué.

## 3.0 ADOPTION PROCÈS VERBAL:

### 3.1. ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 5 JUILLET 2010.

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'accepter le procès verbal de la session régulière du 5 juillet 2010.

## 3.2 SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS VERBAL

### 3.2.1 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES - NOVEMBRE 2009 - EXTRAIT DE L'ÉTAT

Considérant que tous les taxes dues ont été acquittées selon la politique en vigueur dans la municipalité, par conséquent, il n'y a aucune inscription sur la liste des immeubles en défaut de paiement des taxes au 31 décembre 2009.

## 4.0 RAPPORT : Rien à signaler.

## 5.0 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES:

Proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt de la correspondance du mois de juillet et autorise la directrice générale à la déposer aux archives de la municipalité.

2010-08-02/188

2010-08-02/189

2010-08-02/190

# PROCÈS VERBAUX



## 6.0 TRÉSORERIE:

### 6.1.1 PRÉSENTATION DES COMPTES:

2010-08-02/191

Proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité que les comptes à payer suivants présentés par la Secrétaire-trésorière, dont un certificat de disponibilité de crédits a été émis pour les dépenses encourues, soient acceptés et payés.

#### Comptes payés

Bell mobilité	95.13
Laboratoires d'analyses SM	98.20
Hydro Québec	70.02
Excavation Le Petit Travailleur	1 269.84
Câble Axion	69.70
Roger Martineau Inc.	215.37
Couillard Construction Ltée	587.14
Emco Corporation	129.28
Hydro Québec	38.18
Garage D. Poulin	321.81
Fédération Québécoises des Municipalités	1 467.37

**Total des comptes payés** **\$4 362.04**

#### Comptes à payer

Les Arpents Verts de l'Estrie	38.10
Bell Canada	130.78
Bérubé Catherine	60.00
Citi Commerce Solutions	283.12
Commercial Maintenance Chemical	90.00
Couillard Construction	27.66
Desbiens Lawrence	112.00
Domaine du Rénovateur	744.01
Les Entreprises Éric Groleau	548.85
Équipement Richard Inc.	460.98
Stanley & Danny Taylor Transport	2 870.78
Excavation Le Petit Travailleur	479.72
Fédération Québécoises des municipalités	79.01
Hydro Québec	2 278.29
Imperial Oil	210.27
Laboratoires d'Analyses SM	129.53
McDuff Christine	350.00
Ministre du Revenu du Québec	2 751.48
PC Expert	108.64
PG Solutions	169.31
Receveur Général du Canada	1 157.09
Régie Inter. Gestion des déchets	6.60
Régie Inter. Gestion des déchets	1 734.45
Service d'entretien Lumières de rues	802.09
Scierie Leclerc & Tremblay	79.01
Travaux Légers Enr.	1 962.90

**Salaires :** **\$ 5 627.47**

**Total comptes à payer** **\$ 23,292.14**

**Total comptes mois juillet** **\$ 27,654.18**

# PROCÈS VERBAUX



## 6.2 RAPPORT FINANCIER – rien à signaler

## 6.3 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

### 6.3.1 POLITIQUE D'ACCÈS À LA PROPRIÉTÉ

2010-06-07/192

Considérant l'adoption par la municipalité d'une politique d'accès à la propriété;

Il est proposé par le Conseiller Mario Tremblay et résolu à l'unanimité d'approuver les demandes ci-dessous et d'autoriser la secrétaire-trésorière aux versements tels que prévus :

Nom	2010	2011	2012
<b>Achat d'une 1<sup>e</sup> maison :</b>			
Line Gilbert	350 \$	350 \$	350 \$

### 6.3.2 POLITIQUE ENCOURAGEMENT À LA FAMILLE

2010-06-07/193

Considérant l'adoption par la municipalité d'une politique relative à l'encouragement à la famille;

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'approuver la demande ci-dessous et d'autoriser la secrétaire-trésorière aux versements tels que prévus :

- 300 \$ à Heidy Scalabrini et Patrick Lessard pour la naissance d'un troisième enfant - Michaëla;
- 100\$ à Sonia Lessard et Steve Brouillard pour leur premier enfant – Daphnée.

### 6.3.3 COLLOQUE ADMQ

2010-08-02/194

Il est proposé par la Conseillère Françoise Bouchard et résolu à l'unanimité d'autoriser la participation de la secrétaire-trésorière au colloque régional de l'ADMQ au coût de 85.00\$ plus les frais de déplacement.

### 6.3.4 RACK A BICYCLE

2010-08-02/195

Il est proposé par le Conseiller Tommy Lacoste et résolu à l'unanimité de faire faire un rack à bicycle pour le parc par Garneau & frères. L'inspecteur municipal fera la commande.

### 6.3.5 MMQ – FRAIS COUVERTURE POUR REFOULEMENT D'ÉGOUT

2010-08-02/196

Attendu que la Mutuelle des municipalités du Québec soumet à la municipalité la proposition suivante relative à la protection pour le refoulement des égouts :

# PROCÈS VERBAUX



## 6.3.5 MMQ – FRAIS COUVERTURE POUR REFOULEMENT D'ÉGOUT (suite)

*“Vous trouverez les primes pour les différentes options (limites et franchises) pour le refoulement des égouts.*

		FRANCHISE				
REFOULEMENT DES ÉGOUTS :		1 000	2 500 \$	5 000 \$	10 000 \$	25 000 \$
Limite	1 000 000 \$	881	793 \$	705 \$	617 \$	397 \$
Limite	2 000 000 \$	1 234	1 110 \$	987 \$	864 \$	555 \$

*Si vous désirez ajouter la protection, vous devez me remettre une copie de la résolution adoptant le règlement de soupapes de retenues, car c'est un pré-requis pour accorder la protection.”*

Attendu que le conseil est d'avis que le coût rattaché à cette protection dépasse le risque à longue échéance;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Jean-Pierre Lessard et résolu à l'unanimité de ne pas donner suite à la proposition d'ajouter la protection de refoulement d'égout à la police de la municipalité.

## 6.3.6 TOITURE BUREAU MUNICIPAL

2010-08-02/197

Il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité d'autoriser l'inspecteur municipal à procéder au remplacement de la toiture du bureau municipal. L'estimé de matériaux s'élève à 1,666.28\$. Des crédits de 2 000 \$ seront réservés au budget de l'année en cours.

## 6.3.7 P.C. EXPERT – CONTRAT D'ENTRETIEN ÉQUIPEMENT INFORMATIQUE

2010-08-02/198

Il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'accepter la proposition pour l'entretien bi annuel de 2 ordinateurs au coût de \$69.00 par visite par ordinateur plus un frais de transport de \$25.00, pour un coût annuel de 326.00\$ plus les taxes.

## 7.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Hélène Duteau demande la possibilité d'aménager un terrain de volleyball dans le parc.

## 8.0 ADOPTION DE RÈGLEMENT – rien à signaler.

## 9.0 AFFAIRES NOUVELLES

### 9.1 AVENANT AU PROTOCOLE ENTRE LE MTQ ET LA MUNICIPALITÉ – RÉFECTION DE L'INTERSECTION MAJOR ET PARKER

2010-08-02/199

Attendu que la municipalité (résolution 2007-07-4/122) a signé un protocole avec le Ministère des Transports relatif au réaménagement géométrique de l'intersection des rues Major et Parker dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux à Dixville;

# PROCÈS VERBAUX



## 9.1 AVENANT AU PROTOCOLE ENTRE LE MTQ ET LA MUNICIPALITÉ (suite)

Attendu que le protocole porte le no 90-303 relatif au projet no 154-06-2015;

Attendu qu'il a lieu de modifier le protocole par l'ajout de l'avenant no 1 afin d'augmenter les coûts relatifs aux travaux à 305 000\$, soit 258 000\$ en travaux et 47 000\$ en honoraires professionnels;

Attendu que les crédits du Ministère des transports seront affectés au budget des années 2008-2009 d'un montant de 12 500\$; 2009-2010 de 276 500\$; et 2010-2011 de 16 000\$;

Attendu que la municipalité participe financièrement pour un montant approximatif de 3 250 000\$ au coût total des travaux;

Par conséquent, il est proposé par le Conseiller Pierre Paquette et résolu à l'unanimité d'approuver l'avenant no 1 du protocole no 9-303 et d'autoriser le Maire, Réal Ouimette, ou en cas d'absence la Conseillère Françoise Bouchard, à le signer pour et au nom de la municipalité.

## 10.0 AVIS DE MOTION – rien à signaler.

## 11.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le Conseiller Martin Saindon et résolu à l'unanimité de levée la présente session du conseil à 20h35.

2010-08-02/200

---

Maire

---

Directrice générale